

être envoyées aux divers ministères énumérés dans le répertoire des sources de renseignements qui n'ont pas un caractère statistique, mais quel que soit le sujet, lorsque les renseignements requis sont nettement statistiques, les demandes doivent être adressées au Bureau fédéral de la statistique.

En tenant compte de ces considérations, le lecteur intéressé pourra utiliser avec le meilleur profit les renseignements donnés dans le répertoire.

Dans le répertoire, des symboles sont placés vis-à-vis des diverses sources de renseignements afin de donner des informations spéciales comme la disponibilité de listes détaillées des publications, le prix de telles listes (dans les cas où il y a un déboursement à faire), ou d'autres genres de renseignements. Tous les ministères du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux sont prêts à fournir, par lettre ou autrement, des renseignements dans leurs domaines respectifs, et cela gratuitement, bien que lorsque des compilations spéciales sont demandées un déboursement modique soit quelquefois exigé.

L'adresse de tous les ministères fédéraux est Ottawa (Ontario). Les demandes aux ministères provinciaux du gouvernement doivent être adressées aux capitales des provinces en question:—

Île du Prince-Édouard.....	Charlottetown
Nouvelle-Écosse.....	Halifax
Nouveau-Brunswick.....	Fredericton
Québec.....	Québec
Ontario.....	Toronto
Manitoba.....	Winnipeg
Saskatchewan.....	Regina
Alberta.....	Edmonton
Colombie-Britannique.....	Victoria